

Points forts.

03

De la Polynésie française

ÉTUDES



INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

LES DÉPENSES DES MÉNAGES AUX ÎLES TUAMOTU-GAMBIER



Entre 2000 et 2015, les dépenses des ménages des Tuamotu-Gambier ont progressé de 53 % hors inflation, elles atteignent 167 000 F.CFP par mois en moyenne par ménage. L'alimentation, les transports, le logement et les loisirs et la culture représentent 60 % des dépenses de consommation. Les dépenses liées au logement sont en baisse par rapport à 2000 et leur part demeure inférieure à celle de l'ensemble de la Polynésie française. En 2015, la moitié de la population des Tuamotu-Gambier déclare disposer de moins de 60 000 F.CFP par mois et par unité de consommation, ce seuil est inférieur à celui de l'ensemble de la Polynésie française. L'autoconsommation reste une pratique importante aux Tuamotu-Gambier : 42 % de la dépense monétaire alimentaire contre 30 % pour toute la Polynésie française. Elle constitue une ressource substantielle pour les ménages les plus modestes.

Les dépenses des ménages aux Tuamotu-Gambier

L'alimentation est le premier poste de dépenses aux Tuamotu-Gambier

En 2015, la dépense totale des ménages résidant aux Tuamotu-Gambier atteint neuf milliards de F.CFP, soit 167 000 F.CFP par mois et par ménage. En 15 ans, la dépense totale progresse de 53 % hors inflation et la dépense moyenne mensuelle, de 18 %. Cette évolution s'explique en partie par l'augmentation de la population (+ 6 %).

Bien que le poids de l'alimentation soit en baisse par rapport à son niveau de 2000, ce poste est toujours le premier poste de dépenses aux Tuamotu-Gambier. Comparé à l'ensemble de la Polynésie française, son poids est plus élevé. Le poids des dépenses de transports s'est accentué en 2015. A contrario, les dépenses liées au logement sont en baisse par rapport à 2000 et leur part demeure inférieure à celle de l'ensemble de la Polynésie française. Le poids des dépenses d'hôtellerie, cafés et restauration progresse, témoignant de l'évolution des modes de consommation. Les remboursements d'emprunt sont en hausse traduisant un accès plus facile aux crédits pour les habitants des Tuamotu-Gambier.

Tab. 1 - RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR GRAND POSTE - ÎLES TUAMOTU-GAMBIER

Poste de dépenses	Dépense totale		Dépense moyenne mensuelle par ménage				
	EBF 2015						EBF 2000
	Îles Tuamotu-Gambier			Polynésie française			T-Gambier
Unité :	millions de F.CFP 2015	F.CFP 2015	%	F.CFP 2015	%	%	
Alimentation	2 104	38 400	22,9	52 900	18,3	29,8	
Alcool-Tabac	310	5 700	3,4	7 800	2,7	4,3	
Habillement	377	6 900	4,1	8 000	2,8	6,8	
Logement	998	18 200	10,9	40 700	14,1	14,5	
Équipement du logement	322	5 900	3,5	13 100	4,5	4,5	
Santé	57	1 000	0,6	3 300	1,1	0,4	
Transports	1 501	27 400	16,4	46 300	16,0	13,9	
Communication	433	7 900	4,7	13 000	4,5	6,0	
Loisirs et culture	1 022	18 700	11,1	16 700	5,8	6,1	
Éducation	24	400	0,3	1 900	0,6	0,4	
Hôtellerie, cafés, restauration	500	9 200	5,5	18 600	6,4	3,1	
Autres biens et services	511	9 300	5,6	22 800	7,9	3,9	
Transfert d'argent	558	10 200	6,1	18 000	6,2	3,4	
Remboursement d'emprunt	457	8 400	5,0	26 200	9,0	2,9	
Dépense Totale	9 174	167 600	100	289 400	100	100	

Note de lecture : la rubrique Loisirs et culture en 2015, est fortement impactée, compte tenu de la petitesse de l'échantillon, par une dépense exceptionnelle associée à un bateau, qui explique pour partie la forte augmentation de ce poste par rapport à 2000.

Source : ISPF - Études Budget des Familles 2000 et 2015.

Des dépenses significativement plus faibles

En moyenne, la dépense par ménage des Tuamotu-Gambier équivaut à 58 % de celle des ménages de l'ensemble de la Polynésie et à 64 % de celle des ménages français. L'écart de la dépense par unité de consommation est beaucoup plus élevé avec la France métropolitaine qui compte un nombre moyen d'unités de consommation par ménage nettement plus faible. Dans ce cas, la dépense ne représente plus que 36 % de la dépense métropolitaine.

Tab. 2 - DÉPENSE MOYENNE MENSUELLE

	EBF 2015		EBF 2011
	Îles Tuamotu-Gambier	Polynésie française	France métropolitaine
Unité : F.CFP			
Par unité de consommation	62 700	104 900	175 000
Par ménage	167 600	289 400	264 000
UC par ménage	2,7	2,8	1,5

Sources : INSEE - Enquête Budget des Familles 2011, ISPF - Étude Budget des Familles 2015.

Des dépenses en alimentation plus faibles que dans l'ensemble des archipels ...

Les dépenses annuelles d'alimentation, par ménage, aux Tuamotu-Gambier sont plus faibles que dans l'ensemble de la Polynésie française. En moyenne mensuelle, les dépenses par ménage sont de 24 000 F.CFP inférieures à celles de la Polynésie française. Les repas pris hors domicile expliquent une partie de cet écart, mais globalement les dépenses sont plus faibles dans toutes les grandes catégories de produits alimentaires. Les achats de poissons, de produits à base de céréales et de viandes en moyenne mensuelle par ménage sont plus faibles aux Tuamotu-Gambier (inférieures de 7 500 F.CFP). La plus faible dépense en poisson doit cependant être relativisée du fait de sa forte autoconsommation aux Tuamotu-Gambier. La consommation moyenne par ménage d'eaux minérales et de boissons gazeuses est plus élevée aux Tuamotu-Gambier. L'accès limité à l'eau potable et des prix plus élevés (pour les produits non PPN-Produits de première nécessité) expliquent cet écart.

Tab.3 - RÉPARTITION DES DÉPENSES ALIMENTAIRES AU SENS LARGE
DES MÉNAGES AUX ÎLES TUAMOTU-GAMBIER EN 2015 (EBF)

Nature de la dépense dont produit	Îles Tuamotu-Gambier				Polynésie française	
	M o n t a n t		m e n s u e l		m o y e n	
	Total des ménages	Structure 2015	Ménages consommant		Total des ménages	Structure 2015
Unité :	F.CFP 2015	%	F.CFP 2015	%	F.CFP 2015	%
CÉRÉALES	7 500	20	7 600	98	10 000	19
dont : Boulangerie	2 200		2 600	85	2 800	
Pâtisseries	2 900		3 700	79	4 500	
Riz	1 300		1 900	68	1 100	
Pâtes	300		900	34	500	
Farines et autres	800		1 600	50	1 200	
VIANDES	10 100	26	11 500	88	12 400	24
dont : Bœuf	2 500		6 800	37	3 200	
Porc	300		4 200	6	400	
Volaille	3 600		5 200	69	3 000	
Charcuterie conserve	3 300		4 600	71	5 200	
POISSONS	2 000	5	2 600	74	4 500	9
dont : Poissons du large	500		2 200	25	1 900	
Poissons du lagon	400		700	50	700	
Fruits de mers et conserves	1 100		2 600	41	2 000	
PRODUITS LACTÉS ET ŒUFS	3 800	10	4 700	82	5 400	10
dont : Lait	1 100		2 000	55	1 200	
Fromages, Yaourts	1 200		2 400	52	2 500	
Beurre	600		1 400	43	600	
Œuf	900		2 300	39	1 000	
HUILES VÉGÉTALES	600	1	1 400	38	700	1
FRUITS	1 100	3	2 100	52	2 400	5
LÉGUMES	2 700	7	3 300	81	4 800	9
PRODUITS SUCRÉS	1 900	5	2 500	75	3 000	6
AUTRES PRODUITS	2 500	7	3 400	74	3 100	6
dont : Sauce et condiments	1 600		2 700	61	1 800	
BOISSONS SANS ALCOOL	6 300	17	7 000	90	6 400	12
dont : Cafés, thés, cacao	1 100		2 200	49	1 400	
Eaux minérales ou de source	1 300		4 000	33	1 300	
Boissons gazeuses	2 400		3 600	66	1 900	
Jus de fruits et sirops	1 500		2 800	56		
ALIMENTATION AU SENS STRICT	38 400	100	-	-	53 000	100
ALCOOL	3 300		12 200	27	5 000	7
REPAS + BOISSON HORS DOMICILE	8 400		11 500	73	16 400	22
ENSEMBLE ALIMENTATION	50 100		-	-	74 300	

Note de lecture : en 2015, la dépense mensuelle moyenne en bœuf est de 2 500 F.CFP par ménage. 37 % des ménages en consomment pour lesquels la dépense moyenne est de 6 800 F.CFP.

Source : ISPF - Étude Budget des Familles 2015.

... compensées en partie par l'autoconsommation

L'écart des dépenses moyennes mensuelles alimentaires entre les Tuamotu-Gambier et la Polynésie française est réduit par la prise en compte de l'autoconsommation. Cette compensation est même quasi parfaite pour les poissons.

Tab.4 - AUTOCONSUMMATION ET DÉPENSES PAR POSTE ALIMENTAIRE					
	Dépenses mensuelles	Autoconso. valorisée (mensuelle)	Consommation totale mensuelle	Part autoconso.	Ménages concernés
Unité :	F.CFP 2015	F.CFP 2015	F.CFP 2015	%	%
Produits de la mer	2 000	15 700	17 600	89	74
Poissons du large	500	6 500	7 100	92	25
Poissons du lagon	400	7 700	8 100	96	50
Fruits de mer frais	600	1 300	1 800	70	14
Autres	500	200	700	23	37
Fruits	1 100	2 100	3 100	66	52
Légumes	2 700	1 900	4 600	42	81
Viandes	10 100	2 800	12 900	22	88
Produits alimentaires non définis ailleurs	2 500	100	2 600	4	74
Pains et céréales	7 500	800	8 300	9	98
Laits, fromages et œufs	3 200	200	3 400	4	80
Sucres, confitures, miels, chocolats et confiseries	1 900	200	2 100	10	75
Huiles et graisses	1 200	<100	1 200	2	61
Produits alimentaires	32 200	23 800	55 800	42	100
Polynésie française	46 500	20 700	67 200	31	100

Source : ISPF - Étude Budget des Familles 2015.

Tab.5 - PRODUITS ALIMENTAIRES LES PLUS AUTOCONSOMMÉS		
	Autoconsommation mensuelle moyenne par ménage	
	Tuamotu-Gambier	Polynésie française
Unité :	F.CFP 2015	F.CFP 2015
Poissons	15 700	11 600
Viandes	2 800	1 700
Repas hors domicile	2 500	2 400
Fruits	2 100	5 000
Légumes	1 900	1 300
Céréales	800	500
Produits sucrés	200	100
Boissons sans alcool	100	200
Autres produits	100	200
Œufs	<100	100
Alcool	<100	300
Produits laitiers	<100	<100
Huiles végétales	<100	<100
Ensemble alimentation	26 200	23 500

Source : ISPF - Étude Budget des Familles 2015.

Le transport reste le deuxième poste de dépenses

Les dépenses de transport représentent 16,4 % du budget des familles des Tuamotu, soit 27 400 F.CFP par mois.

Le transport occupe une place légèrement plus importante dans les dépenses des ménages des Tuamotu-Gambier que sur l'ensemble de la Polynésie française. La dépense moyenne d'un ménage consacrée aux transports inter-îles est trois fois plus élevée et celle consacrée aux transports maritimes deux fois plus importante. À l'inverse, les dépenses consacrées aux achats d'automobiles sont quatre fois plus faibles.

Après l'alimentation et le transport, le logement est le troisième poste de dépenses des ménages des Tuamotu-Gambier, comme pour l'ensemble de la Polynésie française. Cependant les dépenses moyennes de loyer sont trois fois moins élevées pour cette zone géographique. Ce ratio se retrouve également dans les montants moyens consacrés aux remboursements d'emprunts immobiliers, montrant un niveau de prix de l'immobilier moins élevé aux Tuamotu-Gambier que sur Tahiti et Moorea. La part des ménages propriétaires de leur logement et celle des ménages logés gratuitement sont sensiblement identiques aux Tuamotu-Gambier et en Polynésie française, respectivement 72 contre 67 % et 17 % contre 14 %.

Tab.6 - RÉPARTITION DES DÉPENSES NON ALIMENTAIRES

Nature de la dépense dont produit	Îles Tuamotu-Gambier				Polynésie française	
	M o n t a n t		m e n s u e l		m o y e n	
	Total des ménages	Structure 2015	Ménages consommant		Total des ménages	Structure 2015
Unité :	F.CFP 2015	%	F.CFP 2015	%	F.CFP 2015	%
HABILLEMENT	7 000	6	10 800	64	8 000	4
dont : Vêtements hommes	1 100		4 900	23	1 700	
Vêtements femmes	1 700		6 200	28	2 300	
Vêtements enfants	2 700		7 100	38	1 900	
Chaussures	1 100		3 100	38	1 600	
HABITATION	24 100	20	24 300	99	53 900	25
dont : Loyers	5 300		8 000	11	14 000	
Électricité	6 900		1 900	86	11 400	
Gaz	1 900		11 600	98	2 100	
Meubles	500		6 200	5	1 300	
Gros électroménager	900		13 200	15	1 300	
Produits d'entretien	1 900		15 100	14	3 500	
Entretien et réparations	1 300		11 600	9	5 800	
Gros travaux	500			4	3 200	
HYGIÈNE - SANTÉ	3 200	3	5 000	62	8 100	4
dont : Produits de toilette	1 900		3 800	51	3 400	
TRANSPORT	27 400	23	52 800	52	46 300	22
dont : Achat d'automobiles	5 600		128 300	4	21 200	
Carburant	8 900		48 900	18	10 300	
Entretien et réparations	300		3 800	8	4 400	
Transport aérien international	2 500		25 000	10	5 100	
Transport aérien Inter Île	7 300		25 500	29	2 400	
Transport maritime	2 000		49 700	4	1 000	
COMMUNICATION	7 900	7	8 600	92	13 000	6
dont : Télécommunications	7 700		8 600	89	13 000	
ÉDUCATION - LOISIRS	22 300	19	28 300	79	23 600	11
Bateaux de plaisance, moteurs hors-bord	12 900		562 300	2	2 200	
Abonnement télévision	1 300		7 900	17	1 700	
Matériel informatique	1 000		6 000	16	1 100	
PRÊTS ET REMBOURSEMENT D'EMPRUNT	8 400	7	39 000	21	26 200	12
dont : Emprunts immobiliers	6 400		118 100	5	21 900	
AUTRES DÉPENSES	17 200	15	19 600	88	35 900	17
dont : Assurance et cotisations	5 300		7 700	69	12 400	
ENSEMBLE NON ALIMENTAIRE	117 500	100	-	-	215 200	100

Note de lecture : la rubrique Loisirs et culture en 2015, est fortement impactée, compte tenu de la petitesse de l'échantillon, par une dépense exceptionnelle associée à un bateau, qui explique pour partie la forte augmentation de ce poste par rapport à 2000.

Source : ISPF - Étude Budget des Familles 2015.

L'acquisition de bateaux est deux fois plus fréquente aux Tuamotu-Gambier

Autre poste de dépenses important aux Tuamotu-Gambier, les loisirs et la culture ont une structure différente de celle de l'ensemble de la Polynésie française. Les dépenses en biens durables de loisirs (majoritairement des bateaux et autres engins nautiques) sont bien plus importantes et représentent 58 % du poste. Ainsi pour les bateaux à moteur, les ménages des Tuamotu-Gambier dépensent en moyenne six fois plus que ceux de l'ensemble de la Polynésie française : 12 900 F.CFP en moyenne mensuelle par ménage contre 2 200 F.CFP. Ils sont deux fois plus nombreux à avoir acheté un bateau en 2015 (2,3 % des ménages).

Les dépenses en produits et services multimédia sont identiques à celles de l'ensemble de la Polynésie française. Les montants consacrés aux services de spectacles, à l'hôtellerie ou aux animaux de compagnie sont bien plus faibles aux Tuamotu-Gambier qu'en Polynésie française. Ainsi hors matériel multimédia et biens durables de loisirs, les dépenses en loisirs et culture des ménages des Tuamotu-Gambier sont en moyenne trois fois moins importantes que celles des ménages sur l'ensemble de la Polynésie française.

LES MOYENS DE TRANSPORT AUX TUAMOTU-GAMBIER

Aux Tuamotu-Gambier, le tiers des ménages est propriétaire d'un bateau, soit trois fois plus que la moyenne de l'ensemble du territoire. À l'inverse, ils sont deux fois moins nombreux à être propriétaire d'une voiture.

Ménages 2012	Tuamotu-Gambier	Polynésie française
Unité :	%	%
Propriétaire de bateau(x)	32,0	13,4
Propriétaire de pirogue(s)	9,5	10,3
Propriétaire de voiture(s)	38,5	77,1

Source : ISPF - Recensement de la Population 2012.

Dans le cadre des déplacements domicile travail ou école, le mode de transport principal aux Tuamotu-Gambier est la marche compte tenu des faibles distances. Le vélo constitue un mode de transport aussi commun que la voiture. Enfin, compte tenu de la configuration des atolls, les moyens de transports nautiques sont plus développés que sur l'ensemble de la Polynésie française où ils sont quasiment absents. Les transports collectifs sont aussi moins fréquents en lien avec une offre moindre.

Mode de Transport Principal 2012	Tuamotu-Gambier	Polynésie française
Unité :	%	%
Sans travail ni scolarité	38,6	37,9
Pas de transport	14,3	5,2
Marche à pied	14,8	7,1
Vélo ou cheval	8,7	1,9
Moto, scooter	2,7	3,0
Voiture, camion, pickup, quad	11,3	33,3
Pirogue ou bateau personnel	3,3	0,5
Transport collectif, bus, truck ou ferry	6,2	11,1

Source : ISPF - Recensement de la Population 2012.

La moitié de la population des Tuamotu-Gambier déclare avoir un revenu mensuel inférieur à 60 000 F.CFP

Le revenu médian des Tuamotu-Gambier, par unité de consommation, est inférieur d'un tiers à celui de l'ensemble de la Polynésie française. Les ressources monétaires dont dispose la moitié des individus sont inférieures à 60 000 F.CFP par mois. Ce revenu médian est équivalent à celui des Australes et inférieur à celui des Marquises. Le revenu moyen par UC est de 119 000 F.CFP, il progresse de 77 % par rapport à 2000 en francs courants, mais compte tenu de l'augmentation des prix entre 2000 et 2015, il augmente en terme réel de 46 %.

Les inégalités monétaires aux Tuamotu-Gambier sont caractérisées par le ratio du revenu des 20 % de ménages aux revenus les plus élevés sur le revenu des 20 % de ménages aux revenus les plus faibles. Les inégalités sont plus faibles que dans l'ensemble des autres archipels de la Polynésie française (3,7 contre 4,2 pour la Polynésie française). Les 20 % les plus modestes de la population déclarent disposer de moins de 33 000 F.CFP par mois et par UC, soit en moyenne, un revenu dans ce quintile de 25 000 F.CFP par mois. L'autoconsommation apparaît comme un moyen de subsistance pour les ménages les plus modestes. En effet, les 20 % les plus modestes autoconsomment l'équivalent de 6 000 F.CFP par mois et par UC en produits alimentaires, augmentant leurs ressources mensuelles de 24 %.

Tab.7 - SEUILS DE NIVEAU DE VIE PAR QUINTILE

Ressources moyennes par unité de consommation	îles Tuamotu-Gambier	Polynésie française	France métropolitaine 2011
Unité : F.CFP			
Quintile 1	33 000	47 000	126 000
Quintile 2	48 000	74 000	170 000
Niveau de vie médian	60 000	91 000	192 000
Quintile 3	75 000	116 000	217 000
Quintile 4	121 000	198 000	286 000
Rapport Q4 / Q1	3,7	4,2	2,3
Rapport Q4 / médiane	2,0	2,2	1,5
Rapport médiane / Q1	1,8	1,9	1,5
Seuil de bas revenus	36 000	55 000	115 000
% en dessous du seuil de bas revenus	23,3 %	25,8 %	15,8 %
% bas revenus /seuil France	76,9 %	59,8 %	-

Note de lecture : les quintiles indiquent des seuils de revenus partageant la population en 5 groupes de taille identique. Dans la classe Q1, on trouve les 20 % des individus ayant le plus faible niveau de revenu. Le niveau de vie médian partage la population en deux. Aux Tuamotu-Gambier, les 20 % les plus aisés (>Q4) ont un niveau de vie 3,7 fois supérieur aux 20 % les plus modestes (<Q1). Le seuil de bas revenu correspond à 60 % du revenu médian. 76,9 % de la population des Tuamotu-Gambier vivent avec un niveau de vie inférieur au seuil de bas revenu de la métropole qui est de 115 000 F.CFP/mois/UC.

Sources : INSEE - Enquête Budget des Familles 2011, ISPF - Étude Budget des Familles 2015.

Tab.8 - RESSOURCE MOYENNE MENSUELLE

	EBF 2015		EBF 2011
	Îles Tuamotu-Gambier	Polynésie française	France métropolitaine
Unité : F.CFP			
Par unité de consommation	119 000	145 000	230 000
Par ménage	319 000	399 000	358 000

Sources : INSEE - Enquête Budget des Familles 2011, ISPF - Étude Budget des Familles 2015.

Les ménages les plus aisés dépensent huit fois plus par mois et par unité de consommation que les ménages les plus modestes.

La dépense globale des 20 % de la population les plus modestes est huit fois inférieure à celle des 20 % les plus aisés. Ces derniers consomment également quatre fois plus que ceux dont les revenus mensuels par UC sont compris entre 24 000 et 175 300 F.CFP. Pour tous les types de biens et services la consommation par UC augmente avec le revenu.

Tab.9 - DÉPENSES MOYENNES MENSUELLES PAR UC SELON LE NIVEAU DE VIE

Niveaux de vie	20 % de la population		60 % de la population		20 % de la population	
	< 24 000 F.CFP		entre 24 000 et 175 300 F.CFP		> 175 300 F.CFP	
Unité :	F.CFP 2015	%	F.CFP 2015	%	F.CFP 2015	%
Produits alimentaires et boissons non alcoolisés	7 700	44	12 600	31	26 400	15
Autoconsommation alimentaire	5 900	-	9 100	-	3 700	-
Consommation alimentaire totale	13 600	-	21 700	-	30 100	-
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	500	3	1 800	4	4 600	3
Articles d'habillement et articles chaussants	1 200	7	2 000	5	5 600	3
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	2 100	12	5 300	13	16 000	9
Ameublement, équipement ménager, entretien de la maison	600	3	1 300	3	6 600	4
Santé*	<100	0	200	0	1 400	1
Transports	900	5	4 800	12	36 000	21
Communications	1 000	6	2 300	6	6 800	4
Loisirs et culture	500	3	1 800	4	29 000	17
Enseignement, Éducation	100	1	100	0	400	0
Hôtellerie, cafés, restauration	1 200	7	2 700	7	7 800	4
Autres biens et services	800	5	2 700	7	8 700	5
Transfert d'argent sans contrepartie	800	5	1 800	4	12 800	7
Autres sorties d'argent ou décaissements	100	1	1 300	3	11 600	7
Dépenses totales hors autoconsommation	17 500	100	40 700	100	173 700	100
Consommation totale	23 400	-	49 800	-	177 400	-
Nombre d'UC / ménage	3,14	-	2,77	-	2,14	-
Nombre de ménages	772	-	2 646	-	1 143	-

* ce poste correspond aux dépenses restant à la charge des ménages (hors remboursements, gratuité des soins, ...)

Source : ISPF - Étude Budget des Familles 2015.

L'alimentation constitue le poste où les écarts de dépenses sont les plus faibles selon les niveaux de vie. En intégrant l'autoconsommation, la dépense moyenne en alimentation varie de 13 600 F.CFP pour les plus modestes à 30 100 F.CFP pour les plus aisés.

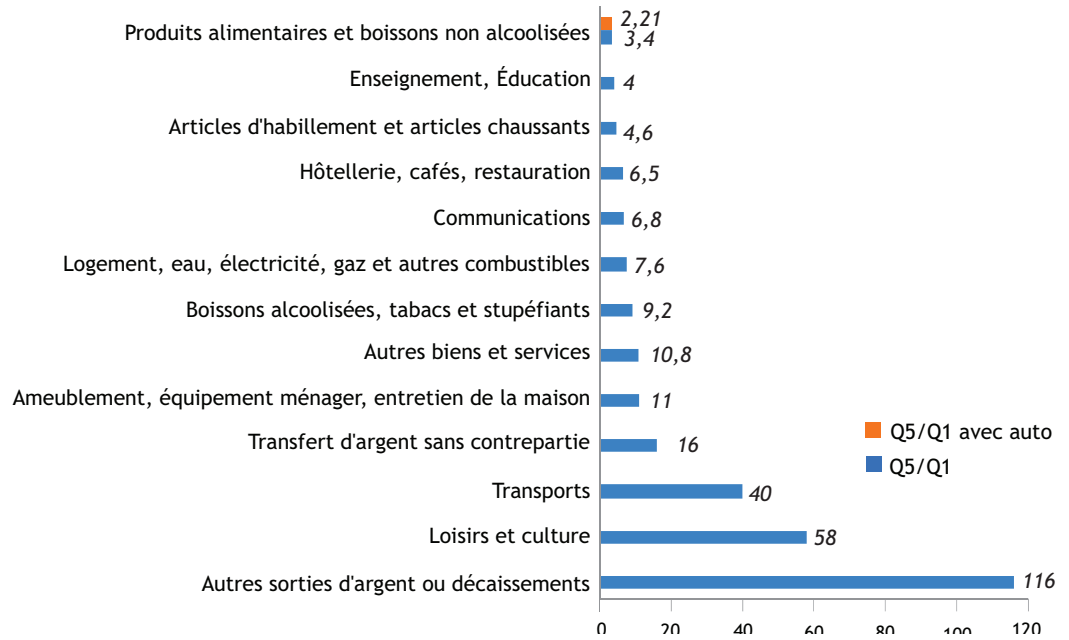
À l'inverse, la consommation de produits et de services ayant trait aux loisirs et à la culture varie fortement.

Les autres sorties d'argent ou décaissement, constituées principalement de remboursement de crédit, représentent une dépense moyenne plus importante pour les ménages qui déclarent plus de 175 300 F.CFP par UC de revenus que pour les ménages aux revenus moins élevés. Les conditions d'obtention de crédit ne permettent que difficilement l'accès aux crédits à la consommation ou immobiliers pour les ménages disposant de revenus faibles et irréguliers.

Autre poste budgétaire soulignant les disparités de consommation selon le niveau de vie, les dépenses en «Transport» des ménages les plus aisés sont beaucoup plus importantes que celles des 20 % des ménages les plus modestes en raison de leur plus forte mobilité (déplacements principalement par avion).

Les dépenses de santé et leur variabilité suivant les niveaux de vie sont à interpréter avec précaution puisqu'une grande partie de ces consommations, du fait de leur gratuité dans les dispensaires, ne sont pas comptabilisées dans les dépenses du ménage.■

RAPPORT ENTRE LES DÉPENSES DES 20 % DE CONSOMMATEURS AUX HAUTS REVENUS ET DES 20 % DE CONSOMMATEURS AUX PLUS BAS REVENUS



Source : ISPF - Étude Budget des Familles 2015.

10

ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE

DÉFINITIONS

- **Le ménage** (ou ménage ordinaire par opposition à ménage collectif) est un ensemble de personnes, apparentées ou non, vivant sous le même toit (ou dans le même quartier), partageant les mêmes repas et dont les ressources ou les dépenses sont également communes, tout au moins en partie. Ils reconnaissent l'autorité d'un même individu appelé Chef de Ménage. La notion de « chef de ménage » est déclarative et ne résulte pas d'un traitement spécifique a posteriori, reposant sur des critères socio-économiques, comme il est procédé lors des recensements de la population. Le concept de ménage économique utilisé ici diffère de celui du recensement de la population.
 - **Les unités de consommation (UC)** sont déterminées à l'aide de pondérations affectées à chaque personne du ménage en fonction de ses caractéristiques propres. Selon l'échelle d'Oxford utilisée dans cette étude, les poids sont les suivants : 1 pour le chef de ménage, 0,7 pour les autres membres adultes de plus de 15 ans et 0,5 pour les moins de 15 ans. Cette notion d'unité de consommation a pour but de rendre les ménages facilement comparables entre eux et permettre des comparaisons internationales.
 - **La dépense totale** des ménages s'entend comme une consommation marchande qui exclut a priori les biens, produits ou services consommés par les ménages qui ne correspondraient pas à des dépenses réelles. Elle englobe toutes les sorties monétaires regroupées en 15 grandes divisions de dépenses selon la norme COICOP de l'ONU. Les achats à crédit de biens matériels sont enregistrés au comptant le jour de l'achat. Pour cette raison et afin d'éviter des doubles-comptes, seuls les intérêts sont comptabilisés. En revanche, les remboursements d'emprunts immobiliers sont intégralement enregistrés dans la dépense totale.
 - **Les dépenses de consommation** regroupent tous les achats de biens, produits et services destinés à la consommation des ménages (fonctions 01 à 12) ; les dépenses d'investissement en sont exclues.
 - **L'autoconsommation** est la consommation de denrées non achetées qui peuvent être produites par le ménage pour lui-même ou offertes au ménage. Elle correspond aux fruits et légumes récoltés ou cueillis ; animaux élevés pour leur viande ou leurs œufs ; poissons pêchés, gibier chassé ; prélèvements sur stock concernant les ménages qui ont un commerce ou une exploitation agricole ; cadeaux offerts aux ménages.
- Les produits autoconsommés sont considérés à la fois comme une dépense et une ressource pour le ménage et sont évalués au prix du marché au moment de l'enquête.
- **Les transferts en nature** désignent exclusivement les biens ou produits achetés par les ménages pour être offerts à d'autres ménages.
 - **Le seuil de pauvreté relative monétaire** correspond à la moitié du revenu médian par Unité de Consommation.

CHAMP DE L'ENQUÊTE

Étude réalisée par sondage auprès d'un échantillon de 3 792 logements de ménages résidant en Polynésie française.

Ces logements ont été tirés au sort dans la base du Recensement de la Population 2012, dans les vingt îles les plus peuplées.

À Tahiti et Moorea, le tirage au sort des logements a été effectué à deux degrés : tirage en premier lieu de 144 quartiers puis dans chacun d'eux, d'un nombre fixe de 8 logements pour la partie urbaine de Tahiti (communes de Mahina, Arue, Pirae, Papeete, Faa'a, Punaauia, Paea). Pour le reste de l'île et à Moorea, 96 quartiers répartis sur cette zone ont été tirés, puis dans chacun d'eux, 9 logements. Dans les autres archipels, le tirage aléatoire a été fait directement dans la base logement du recensement de 2012 pour les îles sélectionnées.

Zone d'étude (Strate)	Nombre de logements tirés	Nombre de ménages retenus (1)	Taux de sondage (2)
Tahiti - urbain	1 152	1 169	1 / 31
Îles Du Vent - rural	864	867	1 / 21
Îles Sous-Le-Vent	576	580	1 / 17
Îles Marquises	384	381	1 / 7
Îles Australes	384	377	1 / 5
Îles Tuamotu-Gambier	432	445	1 / 11
POLYNÉSIE FRANÇAISE	3 792	3 819	1 / 19

(1) Un logement peut abriter plusieurs ménages distincts.

(2) Il s'agit du nombre de logements enquêtés par rapport au nombre de résidences principales recensées au RP2012.

Source : ISPF - Étude Budget des Familles 2015.

PÉRIODE DE COLLECTE

La collecte des informations s'est déroulée sur une année entière du 3 novembre 2014 au 31 octobre 2015.

Une interruption de trois semaines a été opérée pour les fêtes de la fin de l'année 2014. Les dépenses concernant cette période ont été néanmoins enregistrées postérieurement.

MÉTHODE DE COLLECTE

La collecte a été découpée en 16 périodes de trois semaines chacune, appelées « vagues ». À chaque vague, 237 familles différentes ont été visitées, cinq fois, pour enregistrer leurs dépenses passées (12 derniers mois) et présentes (durant 14 jours) sur l'ensemble des postes budgétaires. Chaque dossier d'enquête était composé de 23 questionnaires distincts.

ORGANISATION DE LA COLLECTE

52 agents (contrôleurs, enquêteurs, opérateurs de saisie) ont été recrutés pour la collecte et la saisie des données de l'enquête. Les 14 équipes ont été encadrées par sept superviseurs, responsables de la collecte pour une zone géographique donnée.

Les dépenses des ménages aux Îles Tuamotu-Gambier

Entre 2000 et 2015, les dépenses des ménages des Tuamotu-Gambier ont progressé de 53 % hors inflation, elles atteignent 167 000 F.CFP par mois en moyenne par ménage. L'alimentation, les transports, le logement et les loisirs et la culture représentent 60 % des dépenses de consommation. Les dépenses liées au logement sont en baisse par rapport à 2000 et leur part demeure inférieure à celle de l'ensemble de la Polynésie française. En 2015, la moitié de la population des Tuamotu-Gambier déclare disposer de moins de 60 000 F.CFP par mois et par unité de consommation, ce seuil est inférieur à celui de l'ensemble de la Polynésie française. L'autoconsommation reste une pratique importante aux Tuamotu-Gambier : 42 % de la dépense monétaire alimentaire contre 30 % pour toute la Polynésie française. Elle constitue une ressource substantielle pour les ménages les plus modestes.■

53 %

C'est la progression des dépenses des ménages aux Tuamotu-Gambier entre 2000 et 2015.

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR WWW.ISPF.PF

